



PLUM'INFO

**BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION
COMMUNE DE PLUMAUGAT
N° 70**

Responsable publication : M. CHEVALIER
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Vendredi 17 Avril 2015

EDITO :

Vous avez peut-être remarqué la disparition des containers à verres près de l'étang : ils ont juste été déplacés. Vous pouvez désormais déposer vos verres en 5 lieux sur la communes : à Pertu-fanchette, à Quesnon, sur le petit parking du terrain des sports, à l'entrée du Manoir de la Rivière et enfin, face à la salle des fêtes. *Je profite de l'évocation de ce changement pour rappeler que les dépôts, de quelque nature que ce soit au pied des containers, et ailleurs, sont strictement interdits.*

Ce changement fait suite à une décision de réaménager quelque peu les abords de l'étang pour en faire un vrai lieu de détente et de flânerie, pour les grands et les petits. Les plus jeunes ont d'ores et déjà pu découvrir la création d'un bike-parc, succession de merlons de terre pour faire des "acrobaties" en vélo, sous la responsabilité des parents bien sûr. En outre, et cela va de soi, cet espace n'est accessible qu'aux deux-roues, sans moteur.

Par la suite, nous évacuons également les stockages de la commune situés au fond du terrain et qui ne trouvent plus leur place dans cet espace : une solution est à l'étude.

Enfin, nous finaliserons l'aménagement en créant un sentier qui fera entièrement le tour de l'étang, pour avoir les pieds au sec en tout temps.

Dans l'attente que ce lieu devienne un vrai lieu de convivialité, je vous souhaite, à toutes et à tous, un agréable mois de mai.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 21 Mars :

Droit de préemption « Le Leez » A 502 – 504 - 1169 : Le CM décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour le bien situé au Leez (section A 502 – 504 - 1169).

Emprunt travaux voirie et lotissement Domaine de l'Etang : Après délibération, et étude des offres de prêt, le CM décide de réaliser un emprunt de 300 000 € pour financer les travaux de voirie et de viabilisation du nouveau lotissement et retient l'offre du Crédit Mutuel au taux de 1,56 % sur une durée de 15 ans.

Comptes administratifs 2014 : Le CM approuve les comptes des différents budgets de l'année 2014.

Budgets primitifs 2015 : Le Budget de la commune et les budgets annexes votés par le CM seront présentés dans le bulletin de juin. Le CM décide de maintenir les taux des contributions directes (Taxe d'habitation : 8,95 % ; Taxe foncière sur le bâti : 12,45 % ; Taxe foncière sur le non bâti : 41,37 %).

RESUME CONSEIL DU 14 Avril :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Création commission Bocage : M. le Maire rappelle au CM le projet de réalisation d'un inventaire des haies bocagères et propose de créer une commission en charge de cet inventaire qui travaillerait en collaboration avec le technicien bocage de la Communauté de Communes. Elle serait composée d'élus, d'agriculteurs et chasseurs. Après délibération, le CM valide la liste proposée.

Travaux complémentaires sur les voûtes de l'église : M. le Maire fait part au CM des travaux de reprise complémentaires rendus nécessaires par la découverte de l'état de délabrement des bois supports des voûtes, après dépose de ces dernières. M. le Maire présente les devis des entreprises SNPR et SCBM. Après délibération, le CM décide d'engager les travaux complémentaires et demande à Mr LE COQ, architecte de préparer les avenants correspondants.

Lotissement Domaine de l'Etang : devis Saur raccordement AEP : M. le Maire expose au CM que dans le cadre des travaux de lotissement, le raccordement au réseau Eau Potable avait été prévu dans le lot N°3 Réseaux divers. Or, la commune étant en affermage avec la SAUR, il serait préférable que ce soit elle qui réalise le raccordement. M. le Maire présente le devis de la SAUR. Il sera réalisé une moins-value sur le lot N°3 (ERS). Après délibération, le CM accepte que les travaux soient réalisés par la SAUR.

Avenant N°1 lotissement Domaine de l'Etang Lot N°2

LESSARD : M. le Maire présente au CM l'avenant N°1 pour les travaux au lotissement du Domaine de l'Etang pour le lot N°2 LESSARD TP. Le présent avenant a pour objet de prendre en compte en moins-value, la fourniture et pose de regards et en plus-value, la fourniture et pose de buses, maçonnerie de raccordement, la fourniture et pose d'un regard, confection de grille avec barreau et mise en place de terre autour de l'ouvrage. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer l'avenant N°1.

Subventions 2015 : Le CM décide, comme les années passées, d'attribuer des subventions à différents organismes, associations et collèges (la liste peut être consultée en mairie).

PELE – MELE :

1 - **Le Préfet des Côtes d'Armor** rappelle l'arrêté du 9 juillet 2012 qui interdit « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères » ce qui a pour conséquence **une interdiction permanente pour les particuliers de brûler des déchets verts dans le jardin**. Le non respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever à 450 €. Pour les agriculteurs, le brûlage des produits de taille, d'élagages, et d'émondage doivent faire l'objet d'une **demande d'autorisation** à la mairie.

2 - **Don du sang / Pays de Duguesclin / programme 2015 :**

Au foyer rural de Broons de 11h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 le **27 avril, le 13 juillet, le 28 septembre et le 7 décembre.**

3 - Programme de rénovation de l'habitat (rénovation énergétique et amélioration de l'accessibilité). La prochaine permanence aura lieu le **24 avril 2015** à BROONS dans les locaux de la communauté de communes.

4 - Pass'Engagement mis en place par la politique jeunesse du Conseil Départemental. C'est un dispositif incitant à une **citoyenneté active et responsable** qui vise à dynamiser l'engagement citoyen des jeunes. Il est ainsi demandé au jeune de s'engager entre **2 et 3h par semaine**, de septembre 2015 à juin 2016, au sein d'une association Costarmoricaïne sur une action se situant impérativement autour de la notion de service rendu à la personne. En contrepartie, **le département s'engage à soutenir le jeune** dans le financement de son projet personnel et/ou professionnel **en lui octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 2000€**. Pour des informations complémentaires, vous pouvez appeler la Maison Départementale de Dinan soit avec Mme Isabelle VUYLSTEKER (02.69.80.00.93) ou M. Jean Michel LE LAN (06.89.09.51.51)

5 - Le Club du Bon Accueil organise une **sortie à Guerlédan** le 18 juin, il reste 6 places, renseignements auprès de Marie Claire LEMOINE (02.96.86.51.03).

6 - Recensement militaire : Tous les jeunes Français et Françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date de leur 16^{ème} anniversaire et jusqu'au 3^{ème} mois qui suit, à la mairie de leur domicile, munis d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

7 - M. Yvan LAHAYE infirmier libéral a fait valoir ses droits à la retraite, il est remplacé depuis le 1^{er} avril par M. Emmanuel ROHRBACHER et sa remplaçante Mme Malika CHERIAUX. Vous pouvez les joindre pour vos soins à domicile ou au cabinet situé 16 rue du Belloir à Broons (Tel : 06.07.75.21.20).

8 - l'INSEE réalise une enquête statistique entre mai et juin sur les ressources et les conditions de vie, certains ménages de la commune seront interrogés. Ils seront prévenus au préalable par courrier et informés du nom de l'enquêteur qui sera muni d'une carte officielle.

9 - Le **samedi 25 avril**, de 14h00 à 17h00, nous vous proposons de **découvrir les travaux de l'église de l'intérieur**. Vous pourrez ainsi apprécier l'ampleur du chantier.

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : mardi et vendredi après-midi et le samedi de 9H00 à 12H00.

Permanence des adjoints : sur rendez-vous.

Conseiller départemental : sur RDV le jeudi matin de préférence.

Festivités / Vie des associations d'avril et mai :

Dimanche 19 avril : Loto du club du bon accueil

Dimanche 26 avril : Pêche populaire du comité des fêtes

Dimanche 3 mai : Thé dansant du club du bon accueil

Vendredi 8 mai : Commémoration du 8 Mai

Samedi 9 et Dimanche 10 mai : Fête du pays. Le 9, repas jambon grillé ; le 10, courses cyclistes et pendant les 2 jours fête foraine

Dimanche 10 mai : Vide grenier de l'école et vide manoir de l'ACCF

Lundi 11 mai : Concours de Palet du Club du bon accueil

Samedi 23 mai : Randonnée chantée de la Nicolail'

Football :

A l'extérieur

26 avril à 15 h

10 mai à 13 h 30 : Plessala US (2)

A domicile : du fait des travaux de reprise en cours, les matchs seront joués à **CAULNES**

19 avril à 15 h 30 : Plessala US (2)

26 avril à 15 h 30 : Merdrignac CS (2)

17 mai à 15 h 30 : Plénée Jugon EA (2)

Messes :

Dimanche 26 avril à 10h30 à Guenroc, messe des familles

Vendredi 8 mai à 10h30 à la Chapelle de Benin (commémoration du 8 mai)

Dimanche 17 mai à 10h30 à la Chapelle de Benin

Prochaine réunion des adjoints : samedi 25 avril à 10h30

Prochaine réunions de conseil : mardi 12 mai à 20h00